



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle**

**Direction générale
de la recherche et de l'innovation**

CNESER

Réunion en commission permanente

mardi 10 février 2026

RELEVÉ DES VOTES

Sous la présidence de Monsieur Benjamin LEPERCHEY, chef de service, adjoint du directeur général de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Formations

Projet d'arrêté relatif à l'attribution du grade master aux titulaires du diplôme manager de la performance des organisations par la data délivré par l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	1	26	3	1	DÉFAVORABLE

Projet d'arrêté de reconnaissance par l'Etat de l'école Sup'Expertise

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	0	20	11	0	DÉFAVORABLE

Arrêté fixant la liste des établissements accrédités à délivrer le Diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » à la rentrée 2026 – Université de Lyon 1

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	24	0	7	0	FAVORABLE

Arrêté fixant la liste des établissements accrédités à délivrer le Diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » à la rentrée 2026 – Université d'Angers

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	18	6	7	0	FAVORABLE

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme.

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	30	0	1	0	FAVORABLE

Parcoursup

Projet d'arrêté pris en application de l'article D. 612-31 du code de l'éducation

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	15	8	8	0	FAVORABLE

Projet d'arrêté pris pour l'application du V de l'article L. 612-3 du code de l'éducation

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	16	0	9	6	FAVORABLE

Motion

Motion de l'union étudiante pour un alignement de tous les frais d'inscription de l'ESR public à ceux mis en place dans les facultés (178 €/an en licence et 254 €/an en master)

INSTANCE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE	AVIS
Commission permanente	19	0	8	1	FAVORABLE

Le Chef de service, adjoint du directeur général de la
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle



Benjamin LEPERCHEY